

# Meillonas

Bulletin municipal n°91 - Décembre 2018

Les informations municipales

---

La vie associative

---

Les informations locales

---

L'état civil

# Sommaire



## Mairie de Meillonas 01370 Meillonas

### OUVERTURE :

- Lundi 9h00 à 12h00
- Mardi 9h00 à 12h00
- **Mercredi 8h00 à 18h00**
- Jeudi 9h00 à 12h00

Tél. 04 74 42 38 11

Fax 04 74 42 38 10

E-mail :

commune-meillonas@orange.fr

www.meillonas.fr

### Commission du bulletin

Jean-Pierre ARRAGON

Marie-Hélène BOURREAU,

Edith CHATELAIN,

Jean-Claude CHORRIER-COLLET,

Joëlle PENIN,

Nelly PLANTIN.

Photos principales : Marie-Hélène BOURREAU

## Agence Postale

- Fermée le lundi
- Mardi, mercredi, vendredi 9h30 à 12h15 et 16h à 18h
- jeudi 9h30 à 12h
- Samedi 9h00 à 12h00

### Levées :

- Du lundi au vendredi à 12h
- Le samedi à 11h15

## Informations municipales

Mot du Maire.....	1
Travaux de cheminement piétons.....	2
Incivilités.....	2
Fleurissement.....	2
Centenaire de l'armistice.....	3
Bibliothèque.....	4
Ecole.....	4
Camping.....	5
Assainissement et voirie.....	6
Refonte des listes électorales.....	6
Fibre optique.....	7
Eclairage public.....	8
Antenne-relais Orange.....	8
Info cimetière.....	8
Recensement 2019.....	9
CCAS.....	10
Changements au sein du personnel.....	10
CA3B.....	11

## Vie associative

RECAM.....	12
Le club de l'amitié.....	13
Randonneurs de l'étoile du Revermont.....	14
Cinéma rural.....	14
Association paroissiale.....	15
Amicale des donneurs de sang.....	15
Portage de repas.....	15
C.A.F.E.....	18
Foyer rural.....	19
Le sou des écoles.....	20
AAPPMA « les Amis du Sevron».....	20
L'ARCMA.....	21
Estafette verte.....	22
Communiqué.....	22
ADMR.....	23
L'ADMR Bresse-Revermont.....	23
ADAPA.....	24
Crayons.....	24
AIDS.....	24

## Informations locales

Les nouvelles.....	25
Une distinction bien méritée.....	26
Récital de musique Tzigane.....	26
MAS les Montaines.....	27
Du bon pain !.....	28
Du renfort au salon Créa'style coiffure.....	28
Changement Pizzaiolos.....	28
Les salaisons.....	29
La gendarmerie.....	29
Brûlage interdit.....	30
Les dangers du monoxyde de carbone.....	31
Bouchons plastiques.....	31
L'apiculture.....	31

Etat civil..... 32

Voeux du maire..... 33

# Mot du maire



Les vœux sont l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de faire part des intentions de travaux pour l'année à venir.

En 2018, nous avons poursuivi les travaux de la maison Balland, local qui sera destiné à l'accueil de la bibliothèque. Les travaux d'assainissement de la rue du docteur Descos ont débuté, le camping a été entièrement rénové au niveau des réseaux assainissement et eau potable.

En 2019, le chantier de la bibliothèque se poursuit et devrait s'achever cette année, grâce à la forte mobilisation de nos bénévoles, employés et élus. Débutera au premier semestre la première tranche du chemin piétonnier.

En raison des transferts de compétences à la Communauté d'Agglo du Bassin de Bourg en Bresse (75 communes, 130000 habitants) les travaux d'assainissement de la rue Descos dépendront donc de cette communauté, puisque au premier janvier 2019, Meillonas n'a plus ce dossier en charge et tout ce qui a trait à l'assainissement (budget, gestion des stations, réseaux).

Maire et élus avons de moins en moins de gouvernance et devons composer et faire face à une suradministration avec des moyens financiers réduits (dotations en baisse, suppression programmée de la taxe d'habitation)

Difficile de coordonner le bien vivre dans notre village et accéder aux souhaits de nos administrés.

Considérant la pression fiscale déjà suffisante, je solliciterai le conseil municipal afin qu'il n'y ait aucune hausse de nos propres taxes.

Je dois rester stoïque face à ces changements : le maire n'est plus force de proposition et doit subir et accepter les décisions imposées...

Face à ces nouvelles organisations face à la dématérialisation de bon nombre de démarches administratives, est-il légitime de s'interroger sur le devenir du lien qui existe entre le maire et ses concitoyens ?

Tout de même, je me réjouis grandement face à la mobilisation de nos associations lorsque Meillonas doit accueillir des manifestations : marché de potiers, journée de la mobylette etc. Je me réjouis de voir l'intérêt des bénévoles pour notre future bibliothèque. Je me réjouis de voir ô combien nos pompiers volontaires, malgré la fatigue, la tension, ont répondu présents lors des incendies successifs de cet été particulièrement sec. Je me réjouis de voir la population et surtout les enfants présents à l'hommage rendu à nos soldats de la grande guerre. Rien ne faiblit tant qu'il y aura des gens pleins de bonne volonté qui feront de notre village un lieu plaisant et accueillant. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à tous une bonne année, une très bonne santé et de très agréables fêtes de fin d'année.

Nous vous espérons très nombreux le dimanche 6 janvier à 11 h salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

Le Maire Jean-Paul NEVEU

Meillonas

## Travaux de cheminement piétons

Depuis la création du lotissement " le verger d'Alix " bon nombre de parents prennent le chemin de la RD52 pour accompagner leurs enfants à l'école ou pour se rendre au village.

Malheureusement, certains automobilistes circulent parfois à trop vive allure. Il a été décidé la création d'un chemin piétonnier en 2 phases :

- Pour la 1<sup>ère</sup> phase, il consiste par la réalisation d'une voie piétons et d'un retrécissement de la chaussée. Le financement est assuré par la commune sur ses fonds propres et une subvention du département. Les travaux seront réalisés courant premier trimestre 2019.
- Pour la 2<sup>ème</sup> phase plus complexe, le chemin se poursuivra mais doit tenir compte des impératifs de l'existant.

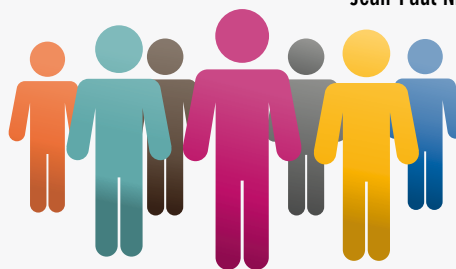
Jean-Paul NEVEU

## Incivilités

Au terme de cette année, Meillonas, notre commune rurale, a été encore et malheureusement le reflet de bon nombre d'incivilités en tout genre - dégradations de matériel, dépôts sauvages, vitesse excessive, tapage nocturne, non respect du stationnement. Où est passé notre civisme que l'on nous inculque dès notre plus jeune âge ? Notre village est beau, pas uniquement sur le plan esthétique mais aussi sur la qualité de vie. Tout est mis en œuvre pour que nos concitoyens aient un environnement plaisant. Alors je vous demande de se respecter.

**Respecter la vie de chacun  
de respecter l'environnement  
d'une manière générale de prendre soin de  
notre village**

Jean-Paul NEVEU



## Fleurissement

Comme tous les ans, les employés communaux aidés de bénévoles ont mis en place un fleurissement réussi dans le centre village et aux Montaines.

Les géraniums sont toujours à la fête dans les jardinières de la place de la mairie, même si les plantes qui les accompagnent changent un peu.

Les arbustes fleuris, mis en place dans les grandes jardinières, ont pris de l'ampleur (solanum - lantana) après un hiver passé en serre.

Les massifs en bordure de route côté Jasseron, toujours plantés et entretenus par le même bénévole, ont été encore magnifiques. Mais l'année prochaine, avec la mise en place d'une liaison piétonnière avec le Verger d'Alix, quelques aménagements seront à envisager avec un déplacement de massifs vers le centre village.

Sanciat, aussi entretenu par des bénévoles, a vu son fleurissement évoluer, mais toujours avec beaucoup de goût. Pour mémoire, Sanciat a obtenu en 2017 le 1<sup>er</sup> prix des hameaux de la route fleurie du Revermont.

Cette année, hors concours, le fleurissement a été remarqué par la commission d'évaluation.

Jean-Claude CHORRIER-COLLET





## Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

La cérémonie au monument aux morts de Meillonas a attiré, pour la célébration du centenaire de l'armistice, beaucoup de monde, plus de 200 personnes. Cette cérémonie a été particulièrement touchante avec la lecture par les enfants de l'école, de poèmes écrits par leurs soins.

Les participants à cette commémoration se sont ensuite rendus en cortège au cimetière pour déposer des bouquets sur les tombes des quelques soldats inhumés à Meillonas.

Puis tout le monde avait rendez-vous à la salle des fêtes où un vin d'honneur était proposé par la municipalité. La salle des fêtes était également le siège d'une belle exposition réalisée par RECAM consacrée à la guerre 14-18, sur 8 panneaux.

Les thèmes retenus pour cette exposition étaient :

- Hommages rendus par Meillonas à ses enfants morts pour la France
- A l'arrière du front : la logistique, série de magnifiques photos inédites
- Lettres envoyées aux soldats, des nouvelles de la vie à Meillonas

Pour répondre à de nombreuses demandes, cette exposition sera à nouveau proposée pour la présentation des vœux le 06 janvier. Il sera possible de poser des questions aux membres de RECAM présents.

Jean-Claude CHORRIER-COLLET

*Merci les soldats  
Merci de nous avoir sauvés,  
De nous avoir protégés,  
D'avoir gagné cette guerre,  
D'avoir gagné cette première.*

*Merci les soldats,  
Merci.*

*Sans vous on n'en serait pas là,  
Si ça se trouve on n'existerait pas,  
Merci de tous vos sacrifices,  
De tous vos loyaux services.*

*Merci les soldats,  
Merci.*

*Et voilà pourquoi,  
Aujourd'hui,  
On est ici,  
Ici pour eux.*

Astrid Guérard et Salomé Valois  
CM2 - Ecole primaire publique de Meillonas - Novembre 2018

## Bibliothèque Municipale

La bibliothèque de Meillonas vit ses derniers mois dans les locaux du Château. Mais cela n'empêche pas l'équipe de bénévoles de s'appliquer à rendre le meilleur service auprès des lecteurs de la commune. L'équipe, 7 personnes qui peuvent recevoir par roulement les lecteurs, est bien sûr impatiente d'intégrer les nouveaux locaux en cours d'aménagement.

Le chantier de la nouvelle bibliothèque, située dans le parc Balland avec un accès par la place du Château avance, les professionnels du bâtiment dont la prestation est obligatoire pour certains travaux vont laisser la place aux bénévoles qui s'activent depuis 3 ans.

Les aménagements intérieurs sont avancés : cloisons, mise en place de l'escalier pour accéder à la mezzanine... Mais il reste beaucoup de travaux de finition.

Ces travaux de second œuvre sont principalement réalisés en semaine, par des personnes à la retraite, ce qui n'empêche pas une belle implication.

En 2019, la bibliothèque sera enfin opérationnelle !

### FONCTIONNEMENT ACTUEL :

Ouverture les jeudis après-midi de 16h00 à 18h30  
inscription gratuite

Permanence pendant les vacances scolaires.

### OPÉRATION « PREMIÈRES PAGES »

Samedi 24 novembre, les enfants de la commune nés en 2017 Albane, Augustin, Rose, Clarisse, Maxime et Alice étaient conviés par les animatrices, à assister à une



petite cérémonie dans le cadre de l'opération « Premières pages ».

Cette opération, initiée par le conseil départemental dans le cadre d'une opération nationale, est destinée à inclure la lecture très tôt dans la vie de l'enfant et favoriser son éveil et son apprentissage du langage.

Les animatrices ont présenté un petit spectacle, très apprécié par tous, avec comptines, petit théâtre et chansons.

Puis un petit livre a été offert aux 6 enfants présents : Chut ! Pas de bruit, bébé phoque est endormi...

Pour terminer, visite de la bibliothèque et rafraichissements avec brioche offerts par la municipalité.

Jean-Claude CHORRIER-COLLET

## Ecole

L'année s'achève encore une fois avec satisfaction. Les enfants semblent s'être bien adaptés aux nouveaux rythmes scolaires, accompagnés par une équipe enseignante toujours aussi dynamique et soucieuse de la réussite des enfants dans leur apprentissage scolaire.

Dès 7h30, Nathalie, Angélique et Doriane sont présentes pour accueillir les enfants et leur proposer des activités à l'intérieur où la mezzanine est particulièrement appréciée, en extérieur avec le plateau sportif qui a fait des heureux (même si des

reprises de travaux ont empêché une utilisation optimale).

Après avoir dépensé beaucoup d'énergie durant la matinée, ils reprennent des forces au moment du repas préparé avec amour par Doriane. Ils découvrent des saveurs nouvelles à l'occasion des repas à thème sous le regard bienveillant de Martine, Nathalie et Jocelyne qui a rejoint l'équipe après le départ de Jonathan.

Attentifs au bien-être des enfants, nous travaillons en étroite collaboration avec le corps enseignant et

l'ensemble du personnel de l'école pour préserver un cadre agréable en toute sécurité.

Le congélateur de l'école a rendu l'âme. Nous l'avons donc changé très rapidement au pied levé.

**Travaux à venir :** aux vacances de Février si possible, suivant planning des employés communaux avec un réaménagement de la garderie (casiers, peinture).

Pour la commission scolaire :  
Bernard GALLION - Claude BREVET -  
Sandrine BRONNER

## Camping

La saison estivale terminée, nous pouvons annoncer une recette très positive dûe à la bonne fréquentation durant l'été très chaud cette année.

Le camping affichait complet certains jours. Les deux tipis ont été un véritable succès auprès des grands parents, profitant du beau temps, du calme, de la pêche, des randonnées et des soirées autour d'un feu de camp tout en jouant aux indiens.

Beaucoup de passage pour les touristes étrangers en fin de période (sept octobre) le soleil était au rendez-vous.

Nous sommes répertoriés sur le guide du routard et cette annonce nous amène beaucoup de touristes sans compter les campeurs qui font une halte avant de descendre dans le sud de la France. Notre meilleure publicité est le bouche à oreille.

Afin d'assurer au mieux l'intendance, MARIE enfant du pays est venue renforcer l'équipe. Elle a effectué son travail suivant les directives de ROSE. Nous lui adressons nos remerciements.

Le fleurissement était cette année d'une grande qualité, grâce au travail des responsables avec l'aide très précieuse des résidents que nous remercions.



### **BUDGET 2018 :**

Changement de toute la literie (matelas, housse clic clac) dans les 6 HLL Investissement important pour la commune. Nous avons signé un contrat de location pour la blanchisserie, soit remise en état de propreté des draps, oreillers, couettes, rotation à la semaine très appréciée des responsables.

Maintenant tous les chalets sont équipés d'une télévision.

### **TRAVAUX EN COURS DE REALISATION**

Remise à neuf de la station de relevage. Réfection également de l'alimentation des eaux (EU). Coût important mais il était urgent que ce réseau soit mis aux normes. A l'entrée du camping le local dit wagon a pris un coup de jeune grâce aux talents d'une bénévole pour un dessin trompe l'œil qui est magnifique A voir. Tout simplement « merci l'artiste ».

Remerciements à tous pour leur implication tant pour l'accueil, la propreté et l'entretien du camping en général.

**Pour la commission camping :**  
**Sandrine Bronner et Claude Brevet**

### **INVESTISSEMENTS IMPREVUS : CHÂTEAU**

La chambre froide du château a rendu l'âme. Après de bons et loyaux services environ plus de 50 ans, il a fallu se rendre à l'évidence, nous l'avons donc changée contre un frigo industriel d'une capacité inférieure. Le budget nous a permis de changer ce frigo en dépannage. Pour le prochain budget, un deuxième frigo de même capacité sera acheté afin d'avoir le même volume que la chambre froide.

**Claude BREVET**

## Assainissement

### D'importants travaux vont démarrer début 2019.

Rue du docteur Descos, chemin de la Favonne, lotissement des Montaines. Il est utile de remplacer la conduite d'eau potable et d'effectuer la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées.

La durée de ces travaux, sept à huit mois, va générer des nuisances pour les riverains, mais aussi pour les usagers habitués à emprunter cette voie.

### Un sens unique sera mis en place :

- Pour aller au nord, la circulation s'effectuera par la rue Gabriel Voisin, le chemin des Thibaudes, le chemin des Maquis de l'Ain et le chemin Muletier.
- Pour venir côté sud, la route de Plantaglay, le chemin de Vallière, le chemin du Pré Rouge.

Ces travaux seront financés par le syndicat des eaux et par un emprunt communal. Nous demandons de la compréhension et un peu d'indulgence durant cette période.

André PAUGET

## Refonte des listes électorales

la mise en œuvre du Répertoire Électoral Unique (RÉU) et la rénovation des modalités d'inscription sur les listes électorales, ont pour objectifs principaux de rapprocher les citoyens du processus électoral pour faciliter leur inscription, fiabiliser la gestion des listes électorales et fluidifier les échanges entre communes, INSEE et autres organismes concernés.

À cette fin, est mis en place au cours de cette année, pour une prise d'effet officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Répertoire Électoral Unique (RÉU), géré par l'INSEE, et désormais unique source de production des listes électorales.

Ces données devront être exploitées "en grandeur nature" lors des élections européennes de mai 2019 !

### L'IDENTIFIANT NATIONAL D'ÉLECTEUR (INE)

Un identifiant national d'électeur sera attribué à chaque première inscription dans le répertoire. L'INE devra figurer sur la carte de l'électeur.

Ce numéro unique sera permanent et suivra l'électeur dans ses différents lieux de rattachement pour toute

sa vie. Il apparaîtra comme un des éléments d'identification des électeurs, en complément de l'état civil officiel.

Des commissions de contrôle seront créées en 2019 qui s'assureront de la régularité des listes, et traiteront les contentieux.

Il n'y a plus de révisions annuelles, mais des mises à jour permanentes...

Des inscriptions / radiations pourront intervenir à tout moment sous la responsabilité du Maire.

### LES ÉLECTEURS

Ces derniers verront leurs démarches facilitées.

Ils pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant un scrutin (sauf cas particuliers cf. article L.30 du Code électoral) via le site internet "Mon Service Public", car cette plate forme sera connectée au RÉU pour toutes les communes.

Il sera possible de voter lors du second tour d'un scrutin y compris pour ceux qui ne disposaient pas du droit de vote lors du premier tour (exemples : atteinte de la majorité ou recouvrement du droit entre les 2 tours).

## Voirie

Une météo favorable a permis que le programme voirie prévu sur les mois de mai et septembre, se déroule dans de bonnes conditions.

Route de Churles, chemin du Bois Guy, chemin de Chevanet, chemin du Moulin du Thou, rue du Four et rue des Cordeliers.

Suite à la plainte du chauffeur conduisant le camion qui enlève les Ordures ménagères (rétroviseur cassé) et les revendications de certains artisans (véhicules rayés), nous demandons aux riverains d'entretenir arbres et haies, pour éviter tout débordement sur la voie publique et cela au plus vite pour éviter tout problème.

André PAUGET



En cas de contentieux de l'électeur intéressé par le refus d'une inscription ou d'une radiation, ce dernier sera désormais astreint à l'exercice d'un recours administratif préalable dans un délai de 5 jours à compter de la décision du maire.

Pour les Français résidant à l'étranger: « nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes électorales consulaires ou sur une liste électorale consulaire et la liste électorale d'une commune ».

Pour les ressortissants d'un état membre de l'union européenne autre que la France pour les élections municipales, pour chaque commune et chaque bureau de vote, la liste électorale complémentaire est extraite d'un répertoire électoral unique complémentaire établi par l'INSEE.

JP ARRAGON



## Fibre optique

### ELLE ARRIVE

La fibre optique tant attendue et promise depuis longtemps se déploie sur toute la commune de Meillonas depuis septembre dernier. L'entreprise SOBECA tisse le réseau optique en souterrain ou en aérien en utilisant les supports Enedis et Orange. Ce réseau dit de desserte est connecté aux deux armoires NRO situées l'une au Pré de la Cour, et l'autre vers la zone artisanale des Mavauvres. Quelques poteaux bois ont dû être accolés à d'autres déjà présents pour renforcements dus à la charge supplémentaire du câble optique, mais cela ne devrait pas trop attirer le regard. C'est dans ce souci de conserver l'esthétisme actuel de l'allée de la Charrière, chemin situé entre Sanciat et les Oeures et parallèle à la route de Jasseron-Meillonas, que la commune a décidé d'enterrer la fibre optique afin d'éviter l'implantation de 9 poteaux bois supplémentaires.

Merci à nos agents communaux qui ont participé à la pose de 4 fourreaux dans une tranchée de 460m. Ils ont amené une réelle expérience très précieuse dans ce méli-mélo de réseaux électriques, d'eau potable et d'assainissement.

Le câblage complet de pose de la fibre optique sur l'ensemble de la commune devrait être terminé au moment où vous lisez ces lignes, puis l'ouverture commerciale devrait s'établir en mars ou avril. Si vous souhaitez bénéficier du Très Haut Débit et de tous ses avantages chez vous ou dans votre entreprise, c'est relativement simple ! Avant tout, testez votre éligibilité sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

Ce test vous permet de savoir si votre habitation, entreprise ou bâtiment se situe dans une zone où la fibre optique est déjà déployée. Si vous êtes en zone couverte par la fibre donc potentiellement éligible, voici les étapes qui vont vous permettre de profiter du Très Haut Débit :



→ **Contactez les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) :** (coordonnées sur le dépliant Li@in disponible sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)) afin de connaître leurs offres, et souscrivez l'abonnement qui vous est le plus adapté.

Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service.

→ **Étude de faisabilité :** Votre FAI transmet au SIEA votre demande d'abonnement, l'étude de faisabilité de votre raccordement est lancée (tirage de la fibre optique et pose d'un boîtier optique dans votre habitation ou bâtiment).

- **Raccordement après cette étude, soit :** Votre raccordement est possible immédiatement : Le SIEA mandate une entreprise qui amène la fibre jusqu'à votre habitation, entreprise, bâtiment et installe le « boîtier optique client » (CPE). Le délai moyen entre la souscription de l'abonnement et l'activation au réseau Li@in est de 6 à 8 semaines.
- Si des travaux de génie civil sont nécessaires sur le domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. Dans la majorité des cas, le câble de Fibre Optique suit le même chemin que votre alimentation téléphonique.
- Votre raccordement nécessite des études et des travaux complémentaires sur le domaine public : le raccordement sera réalisé mais sans engagement de délai. Votre FAI est tenu informé des actions engagées afin qu'il puisse vous renseigner.

**Activation de votre abonnement :** Après votre raccordement au réseau Li@in, votre FAI vous délivre votre Box, votre abonnement est activé à distance par le SIEA et vous profitez immédiatement de tous les services Très Haut Débit.

JP ARRAGON



## Eclairage public

Vous ne le voyez peut-être pas, mais le réseau d'éclairage public communal a évolué cette année de façon significative mais discrète, par la remise en état des coffrets de commande qui étaient dangereux et d'autres non conformes. Certains poteaux bois cassés ne sont pas remplacés car la luminosité ambiante est suffisante et d'autres sont désormais remplacés par des poteaux acier simples. Une lampe au mercure devenue obsolète a été changée, mais les 11 lampes néon ont été conservées au vu de leurs très faibles consommations électriques.

Le remplacement de ces lampes vieillissantes ainsi que celles au sodium est envisagé, mais le SIEA qui a la compétence éclairage public, vient juste de valider l'emploi de lampes LED, et il faudra encore patienter quelque temps

pour prévoir l'investissement de ce type d'équipements. A ce moment là, la gestion de la luminosité par secteurs de la commune sera rendue plus facile dans la mesure où les lampes LED acceptent de fonctionner sous une tension allant de 0% à 100%. Ce que vous avez peut-être remarqué, c'est l'absence d'éclairage devant la salle des fêtes pendant la semaine. En effet, une minuterie a été installée en face du City-stade et gère en temps normal, l'allumage de la SdF la nuit du vendredi au samedi et la nuit du samedi au dimanche matin. Ponctuellement, une action manuelle sur le boîtier de commande peut être faite à la demande d'une manifestation ou réunion en semaine.

Jean-Pierre ARRAGON

## Antenne-relais Orange

La société CIRCET a sollicité la commune de Meillonas en vue de l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile pour le compte de l'opérateur ORANGE. Une opération rendue obligatoire par l'Etat dont le but est d'améliorer la couverture de son réseau pour permettre les connexions internet depuis les mobiles tout en évitant la saturation du réseau et en répondant à la croissance du volume de communication.

Aujourd'hui, environ 90% de la population sont propriétaires d'un téléphone portable. Le mobile est devenu un outil quasi indispensable dans la vie de tous les jours pour permettre à chacun de bénéficier de services de plus en plus rapides et efficaces (accès au très haut débit partout, tout le temps). C'est une perpétuelle évolution pour répondre à une demande de plus en plus croissante.

C'est grâce à ces antennes-relais que nous pouvons nous déplacer en téléphonant sans être coupés, et c'est encore grâce à elles que nous pouvons être joignables pratiquement n'importe où, acheminer le trafic voix et l'internet mobile qui nous sert à faire fonctionner nos smartphones, tablettes et clés 3G+ et bientôt les voitures autonomes.

Installées à 30m en haut du pylône, les 3 antennes sectorielles déploieront leurs faisceaux comme ceux d'un phare éclairant la mer, n'atteignant le sol qu'à une distance de 50 à 200 mètres de l'antenne. Plus on s'éloigne de l'antenne, plus le faisceau diminue en intensité.

Quoiqu'en disent les détracteurs, à ce jour, les autorités sanitaires internationales n'ont pas identifié de risques sanitaires liés à une exposition aux champs électromagnétiques émis par les antennes-relais, dès lors que les valeurs limites d'exposition du public sont respectées.

L'OMS précise même qu'au vu des faibles fréquences et niveaux d'exposition, l'organisme absorbe cinq fois plus de signaux de la radio FM et de la télévision que des stations mobiles. Or les radios et les postes de télévision émettent 24h/24 depuis plus de 50 ans, sans qu'aucun danger pour la santé des riverains n'ait pu être constaté !

L'emplacement premier situé derrière la salle des fêtes a dû être revu, le plan local d'urbanisme, les bâtiments de France et la zone d'inondation centennale sont venus contrecarrer le projet initial. Ce projet d'implantation tient toujours, mais il faut lui trouver un autre lieu.

Jean-Pierre ARRAGON

## Info cimetière

Un petit rappel sur l'utilisation du jardin du souvenir, merci de respecter les informations du règlement affichées sur le panneau à l'entrée du nouveau cimetière ou sur demande au secrétariat de mairie. En effet, une procédure a été établie de manière à garantir un bon déroulement dans le versement des cendres, la normalisation de la plaque à coller et des documents officiels à demander et à retourner dûment remplis à la mairie.

Merci de votre compréhension.

Placés à côté du jardin du souvenir, les deux columbariums vont se voir rehausser l'un de 3 cases et l'autre de 4 cases du même aspect que l'ensemble actuel.

Jean-Pierre ARRAGON

## Recensement 2019

PUBLI-COMMUNIQUÉ



# RECENSEMENT

de la population 2019

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**

**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



M<sup>r</sup> Roland VAYER

Zone des Gasses, les Curtils, en Prêle, le Potey, Sanciati, les Oeures



M<sup>r</sup> Fabrice CRETON

Zone du village à droite de l'axe Jasseron-Treffort, de France à l'Egratay



M<sup>me</sup> Karine FLECHON

Zone de la Raza, Plantaglay, Les Montaines, les Tupinières, Pré Rouge, Pré de la Cour

## CCAS

### Dimanche 18 novembre

Avec ses tables joliment nappées et fleuries (merci Edith) la salle des fêtes avait des airs de fête. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres « nouveaux » sont venus renforcer les rangs. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Comme chaque année, le repas offert aux anciens constitue un moment fort de l'activité du CCAS.

Cela a été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à la doyenne de la journée M<sup>me</sup> Bulle et M. Donnard le doyen. Tous deux ont reçu des mains de M. le Maire des friandises. Nul doute que chaque fois que l'occasion se présente, les aînés sont impatients de se retrouver.

Deux anniversaires M<sup>me</sup> Bertrand et M. Valentino ce même jour.

Nous avons eu une pensée également pour les personnes ayant l'habitude de participer à cette journée et qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être présentes. Nous ne manquerons pas de leur faire une petite visite.

M<sup>me</sup> Reverdau et son fils Jean-François, cette année encore, ont permis à 4 chanceuses de rentrer à la maison avec une jolie faïence. Nous les remercions bien chaleureusement.

Frédéric et Nathalie Laville ont été félicités pour la qualité de leurs mets.

Nos aînés constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention. Il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres.

Se retrouver l'an prochain, que souhaiter de mieux !

Nelly PLANTIN

**PS :** pour faciliter le travail de la commission, merci de répondre à l'invitation même négativement.



## Changements au sein du personnel administratif communal

Après 29 années à l'agence postale **Evelyne Gaillard** a choisi de mettre fin à sa carrière, nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette liberté que lui offre cette retraite.

**Marjorie EDOUARD**, est arrivée pour la remplacer à l'agence postale et à la mairie où elle s'occupera entre autres des élections, du recensement des jeunes, et de la gestion des locations des salles. Vous la retrouvez en mairie les mardis et mercredis de 12h30 à 16h, et à l'agence postale aux heures d'ouverture de cette dernière.

**Arielle GODET** a rejoint le secrétariat et partagera avec **Jocelyne JANIN** les tâches comptables, la gestion, l'état civil, l'urbanisme et les affaires courantes.

Joëlle PENIN



## CA3B

### Quelques chiffres pour définir cette structure

- **75** communes
- **130 000** habitants
- **7** anciennes intercommunalités
- **1300** km<sup>2</sup>
- **119** conseillers communautaires (le nombre d'élus est fixé en fonction de la taille de la commune soit 32 pour Bourg, 4 pour Viriat, 4 pour Péronnas et 4 Saint Denis les Bourg, ..., 1 pour les 67 petites communes dont MEILLONNAS)
- Le territoire est divisé en **4** pôles territoriaux. MEILLONNAS fait partie du pôle « Bresse Revermont » qui réunit les communes des 2 anciennes INTERCO la CCTER et la Communauté de Communes de Coligny.

Vous entendrez souvent parler de conférences territoriales, c'est sous ce terme qu'on désigne l'assemblée des élus communautaires correspondant à un pôle territorial.

Au sein de chacun des pôles, des groupes de travail sont mis en place, qui réunissent les élus autour de 4 thèmes :

- Voirie,
- Culture - Sport - Patrimoine,
- Environnement - Déchet - assainissement,
- Petite Enfance - Espace jeunes.

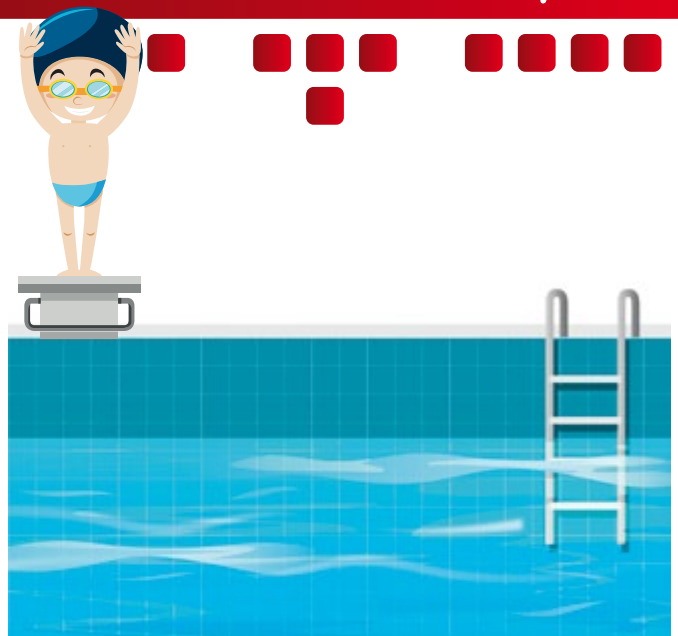
Ces groupes de travail sont force de proposition et permettent aux élus municipaux de s'impliquer dans la gestion du territoire. Ils ne prennent pas de délibération, celles-ci étant votées par les conseillers communautaires lors du conseil communautaire de la CA3B.

L'un des objectifs de la CA3B est de permettre aux communes de réaliser des économies via une mutualisation des services et de commandes et la mise à disposition de matériels.

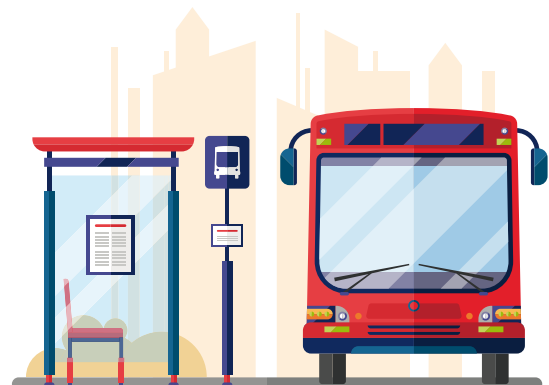
Toutes les compétences et tous les équipements des anciennes INTERCO ont été transférés à la CA3B.

Comme toutes les INTERCO n'avaient pas les mêmes compétences, il reste des différences sur le territoire, ainsi Bourg conserve la compétence petite enfance.

Carré d'EAU, le conservatoire de musique, la base de Montrevel ainsi que de nombreux autres équipements appartiennent à ce jour à la CA3B, c'est pourquoi le tarif d'entrée est identique pour tous les habitants du territoire. Mais alors pourquoi l'entrée à Bouvent est gratuite pour les habitants de Bourg et payantes pour les autres ? Simplement parce que cette base de loisirs appartient à la ville de Bourg.



Afin que tous les enfants apprennent à nager, la CA3B prend en charge pour toutes les classes de CE1 du territoire des cours de natation ainsi que les coûts de transport s'y rapportant. Ces cours seront étendus aux enfants du CM1 à partir de septembre 2019. Il ne reste plus qu'un seul office du tourisme pour l'ensemble du territoire avec plusieurs antennes dont celle de St Etienne du Bois. Le but est de faire connaître et valoriser le patrimoine des 75 communes et de partager les informations concernant les manifestations proposées par les associations et les communes.



En matière de transport, un projet de maillage du territoire est en cours pour permettre à tous de se rendre à Bourg en utilisant un système de transport à la demande, sur inscription la veille du déplacement (ou au moins 2 heures avant). L'heure et le lieu de prise en charge vous seront ensuite communiqués (pour le coût modique de 1€30 le trajet).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CA3B devient compétente en matière d'eau et d'assainissement collectif. Les modes de gestion du service de l'eau sont divers et le resteront. La régie intercommunale de l'assainissement de la CA3B sera en charge de l'assainissement dans 60 communes dont MEILLONNAS. Pour les autres communes, le service étant exploité en délégation de service public dans le cadre de contrats, ceux-ci seront menés à leur terme.

## RECAM Meillonnas recherche et culture

L'assemblée générale, en octobre, a été l'occasion de constater la bonne marche de l'association avec le plein d'activités. Avec 45 adhérents, et un conseil d'administration de 11 personnes, l'effectif se maintient à un niveau qui permet d'assurer des animations tout au long de l'année :

### Conférence vidéo :

Février avec Françoise et Jean-Pierre Doucet : La Chine

### Visites patrimoniales :

- Mai : Visite de la ville de Pont-de-Veyle, parc du château
- Juin : Visite de 3 châteaux dans la région de Lons-le-Saunier : Arlay, Frontenay et Le Pin. Journée très dense mais aussi très intéressante.
- Septembre Visite de Lent. Le manque relatif de patrimoine a été compensé largement par la présentation de l'histoire de ce village et de son rôle dans l'histoire de la Dombes.

L'association de Lent Patrimoine qui nous a reçus, est venue visiter Meillonnas en octobre. Un très bon échange que nous avons déjà réalisé avec d'autres associations.

### Activités diverses :

RECAM a reçu en juin une délégation de NEVERS, dans le cadre d'un périple de ces personnes autour du maître faïencier Protais Pidoux, à qui la faïence de Meillonnas doit sa réputation internationale.

Un déplacement à Orgelet, en collaboration avec le Musée de Cuisiat, le Conseil Départemental (service patrimoine) et les Amis de Treffort-Cuisiat, a permis une confrontation des carreaux, du château de Treffort avec les carreaux des châteaux d'Orgelet et de Chisséria (près d'Arinthod). Cette rencontre est un prélude avec une étude plus approfondie pour identifier la provenance des carreaux de ces 2 châteaux jurassiens, possiblement à Meillonnas comme les carreaux de Treffort en 1307.

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018, l'association a présenté une exposition à la salle



des fêtes (cette exposition est décrite dans l'article « CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018 »).

A l'occasion du Marché de Potiers en mai, RECAM a présenté sur un stand ses réalisations.

### Visites estivales du village :

3 visites à thème, en relation avec l'office de tourisme de CA3B.

- Meillonnas, terre de poterie
- Meillonnas, des fresques remarquables
- Meillonnas, côté nature

Ces visites ont attiré de nombreux visiteurs de Bourg et des environs, elles seront reconduites en 2019. Pour faciliter la présentation de l'histoire du travail de la terre, de la poterie et de la faïence, des vitrines ont été aménagées dans la salle du conseil. De nombreux objets (tessons de poterie, carreaux plombés XIV<sup>e</sup> siècle, assiette en faïence Meillonnas XVIII<sup>e</sup>, documents divers) sont ainsi mis en valeur.

### Une bonne idée pour apprendre à connaître notre village de Meillonnas, en plus de suivre les visites estivales décrites ci-dessus :

Rendez-vous sur le site du Conseil Départemental - Patrimoine patrimoines.ain.fr/n/meillonnas/n:1270

Jean-Claude CHORRIER-COLLET



## Le club de l'Amitié a 40 ans

### Petit historique :

Officiellement, le club a été constitué en association type loi 1901 le 09 mars 1978. Mais en fouillant dans les archives, on découvre qu'il avait été créé déjà en 1973 par monsieur Marius Mutin et quelques uns de ses amis, donnant suite à une suggestion du maire de l'époque, monsieur Pierre Joly.

Son but essentiel était de satisfaire le souhait de personnes arrivées à l'âge de la retraite, ou à un moment de leur existence où les liens professionnels, familiaux et autres se sont relâchés, de continuer d'assumer une vie sociale rompant leur isolement.

Informel à l'origine, il s'est donc constitué en association club du 3<sup>ème</sup> âge en mars 1978 et a dès lors fonctionné dans le cadre d'un statut l'intégrant au foyer rural qui lui, fonctionnait depuis 5 ans. Mais des inadaptations à cette intégration se sont révélées et le club a pris son indépendance en 1982.

Le nombre d'adhérents était d'environ 80. Les premières années, les rencontres avaient lieu dans la salle du foyer rural place du château où habite actuellement la famille Pacaud. Les réunions du Conseil d'Administration se faisaient au café Caron. Le 3 décembre 1981 le club a pris possession de la salle du château. Ses membres ont surtout apprécié le chauffage électrique car auparavant, il fallait allumer le poêle !

Le 23 octobre 86, le club du 3<sup>ème</sup> âge a changé de nom et est devenu club de l'Amitié.

Parmi les activités, un méchoui était organisé au local Barillot au mois de juillet avec la participation du folklore bressan de Mr Brazier, des voyages (le dernier en 2009), des lotos, des concours de belote avec l'aide de personnes plus jeunes qui pour la plupart sont devenues adhérentes à leur tour.

Une première exposition vente tombola a eu lieu en 1984 pour le retour de la vogue à qui le comité de gestion voulait redonner vie.

Une assistante sociale et une pédicure assuraient une permanence une fois par mois.



Le club recevait une subvention du conseil municipal (arrêt en 2012) et jusqu'en 1982, une subvention du SIVOM qui était le syndicat intercommunal Bresse Revermont.

La bûche de Noël était offerte par la Croix Rouge.

L'estafette verte a assuré le transport des personnes éloignées du village jusqu'en 2011.

### Présidents successifs :

- Marius Mutin de 1978 à 1984
- Camille Girod de 1984 à 1991
- Madeleine Borron de 1991 à 2003

Pour fêter l'évènement, les adhérents se sont retrouvés à l'auberge du Vieux Meillonas le jeudi 21 juin autour d'un délicieux repas qui fut aussi l'occasion de récompenser les cinq personnes nées dans une année en 3 ou en 8, parmi elles, une personne fêtait ses 95 ans. Pour le club, c'était une première !

Actuellement, le club compte 48 adhérents. Nous sommes loin du chiffre des années 80. Pourtant l'objectif reste le même et la convivialité est toujours très présente autour des repas à thèmes et des jeux de société du jeudi après-midi toujours accompagnés d'un goûter.

Si des retraités désirent participer et passer de bons moments, jouer, échanger, partager et déguster dans la convivialité, il ne faut pas hésiter, venez, vous serez les bienvenus.

**La présidente.**  
**Marie-Hélène BOURREAU**

## Randonneurs de l'étoile du Revermont

L'effectif du club reste stable avec 328 adhérents en 2018 composé de 100 hommes et 228 femmes.

Les journées d'entretien des circuits de Meillonas (Topoguide en vente dans certains commerces de la commune) ont mobilisé 28 participants soit 40,75 journées de travail.

A l'instar des années précédentes, nos adhérents ont pu randonner les lundi, mercredi et vendredi ainsi que le jeudi matin en été pour se dépenser, s'oxygéner dans un esprit convivial.

Le dimanche est réservé en période hivernale à des demi-journées mais au printemps, été et automne à des journées de découverte de sentiers près de chez nous ou plus lointains comme le Beaujolais, Maconnais, Bugey, le Jura etc...

Les 12 séjours de 2 à 7 jours ont attiré 300 randonneurs entre les Calanques à Marseille, le Larzac, à Lanslebourg, sur le plateau des Glières, le Golfe du Morbihan, ou en Ardèche et autres régions propices à la randonnée

L'année 2019 s'annonce encore très attrayante pour nos adhérents avec le programme habituel de semaine et des séjours dont le plus éloigné se situe dans le Gers...

Les co-présidentes

Gaby BILLAUD - Martine PESENTI - Christiane RAVOUX



## Cinéma rural

Pour cette 4<sup>e</sup> saison en numérique, le cinéma rural Bresse Revermont a enregistré, sur l'ensemble des 16 communes qui composent le circuit, une légère progression des entrées (+ 4%). Ce sont 8350 spectateurs qui ont assisté aux différentes projections. Et preuve de la fiabilité et de la maîtrise du matériel, seules 2 projections ont dû être annulées pour raisons techniques.

Une 17<sup>e</sup> commune (Corveissiat) devrait rejoindre le circuit en 2019.

Pour Meillonas, la fréquentation reste stable avec une moyenne d'une trentaine de spectateurs par séance, si l'on excepte le film "Pierre Lapin" vu par 100 enfants de l'école. Bon score aussi pour "L'école buissonnière", "La ch'ite famille", "Ferdinand".

Après la trêve de Noël, les projections reprendront le mardi 15 janvier avec "**Mauvaises herbes**" suivi le 5 février par "**Rémi sans famille**" et le 26 février "**Le retour de Mary Poppins**".

**Ces deux derniers films sont " tout public ".  
Les horaires ont donc été avancés à 19h30  
au lieu de 20h30.**



**Un changement depuis septembre, les tarifs, inchangés depuis 15 ans, sont passés à 4.00 € et 2.00€ pour les moins de 14 ans.**

Les séances ont toujours lieu le mardi à la salle des fêtes à 20h30, ou 19h30 pour certains films tout public.

Et on peut consulter la présentation des films sur le site de la mairie la semaine précédant la projection.

Pour ceux qui souhaitent recevoir le programme par mail, s'adresser aux responsables de la projection.

Bernard PLANTIN



## L'association paroissiale

L'association paroissiale de Meillonas date de 1973, 45 ans déjà qu'elle a été créée par l'équipe de chrétiens de l'époque ! De conseil paroissial, elle est devenue association de type loi 1901.

Elle est animée par des personnes de la commune qui donnent de leur temps et de leurs compétences dans différents domaines.

Domaine religieux bien sûr en animant les différentes célébrations liées au culte, en apportant aux habitants du village qui le demandent un accompagnement pour un baptême, un mariage ou des funérailles. Le catéchisme, proposé dès le CE1, rassemble cette année 31 enfants et est assuré par Karine, Carole, Bernard, Anne-Marie et Mylène.

En ce qui concerne les célébrations dominicales, les horaires ont changé : 10H45 ou 9H, en alternance chaque trimestre, avec la vallée du Suran. En dehors des lieux habituels d'affichage (tableau contre le mur de l'église, « association paroissiale » sur le site de la mairie, sur le Progrès...), vous trouverez le planning en tapant « messes-infos » sur internet.

L'association paroissiale, c'est aussi les bénévoles qui s'investissent régulièrement dans l'entretien des locaux dont la paroisse a la charge, salles de réunion, église,

appartement locatif. Des travaux importants sont régulièrement engagés : rénovation de l'appartement loué et installation d'une nouvelle cuisine, pose d'une dalle dans le garage et récemment l'isolation des salles de réunion...

Des personnes de la commune sollicitées pour une aide ponctuelle répondent toujours favorablement : les membres de l'association les remercient vivement !!

Chaque année, en alternance, l'association organise une manifestation ouverte à la population, repas ou spectacle, dont le bénéfice est reversé en partie à des organismes caritatifs. Ces manifestations participent à l'animation et à la vie de notre village.

Notre association n'échappe pas non plus aux difficultés de renouvellement même si quelques jeunes nous ont rejoints récemment en faisant baisser notre moyenne d'âge !!!

Nous faisons le vœu que d'autres personnes et des parents d'enfants catéchisés viennent nous rejoindre pour que l'association soit toujours présente et active au cœur de notre commune.

**Pour l'association paroissiale :**  
**Mylène, Christiane et Bernard**



## Amicale des donneurs de sang

L'amicale vous rappelle que **donner son sang sauve des vies.**

L'Établissement Français du Sang (EFS) manque régulièrement de sang donc venez nous rejoindre

**les 13 mai et 28 octobre 2019 de 16h à 18h 30**  
**à la salle des fêtes de MEILLONNAS**

**et les 25 février et 5 août 2019 de 16h à 18h 30**  
**à la salle des fêtes de JASSERON.**

400 à 500 ml de sang sont prélevés selon les donneurs de plus de 18 ans et moins de 71 ans, 4 fois par an pour une femme et 6 fois par an pour un homme, prélèvements espacés d'au moins 8 semaines.

Pour maintenir l'Amicale des donneurs de sang, association d'utilité publique, venez participer à l'assemblée générale qui aura lieu **le vendredi 8 mars 2019 salle du bas du château.**

**Nadine ARRAGON**

## Portage de repas



**L'association RePAs** (Repas, Portage, Assistance) a son siège social à St Etienne du Bois. Les repas sont préparés par la Maison des Pays de l'Ain.

La livraison est assurée par des bénévoles trois fois par semaine (Lundi, Mercredi, Vendredi). Ce sont des repas froids préparés pour deux jours.

En 2018, 8 personnes de Meillonas ont bénéficié de ce portage. Prix du repas au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- 9€60 pour le 1<sup>er</sup> repas
- 8 € pour le 2<sup>ème</sup> repas (dans une même famille)

**Pour tout renseignement,** s'adresser à la correspondante locale de l'association ou au secrétariat 70, allée des écoliers 01370 St Etienne du Bois - tél. 04 74 25 85 86

**Site internet :**  
[portage-repas.wixsite.com/portage-de-repas](http://portage-repas.wixsite.com/portage-de-repas)

**Votre correspondante locale Marie-Hélène BOURREAU**  
**Tél. 04 74 51 35 79**



*Course cycliste des pompiers - David*



*Course cycliste des pompiers le 17 juin.  
David Tholas récompensé*



*Elagage devant la mairie*



*Elagage devant la mairie*



*Fleurissement*



*Ecole-Spectacle de déambulations sonores  
le 15 juin dans le parc Balland*



*Ecole - Spectacle - Déambulations sonores*



*Ecole - Spectacle - Déambulations sonores*



*Le Printemps des Arts dans le parc Balland*



*Le Printemps des Arts dans le parc Balland*

## Manifestations du C.A.F.E.

Le désormais incontournable marché des potiers a été la principale des manifestations du C.A.F.E. de cette année 2018, elle s'est déroulée sous les meilleures auspices attirant toujours plus de visiteurs. La météo étant clémente, le week-end permet de faire découvrir de nombreux objets utilitaires et décoratifs.

Encore un grand merci à tous les hébergeurs qui accueillent des potiers pour la nuit de samedi à dimanche (et même plus pour certains). Cette prestation supplémentaire plutôt rare dans les marchés, rencontre un bel engouement auprès des potiers.

La fête de la musique a suivi en juin avec de nouveaux groupes musicaux et deux plages horaires, la première l'après-midi qui permet aux groupes de se roder et de s'éclater, même si les spectateurs sont rares à cette heure-là et la deuxième plage horaire qui elle, attire un public entièrement conquis à la musique.

La chasse aux œufs en chocolat qui s'est déroulée au parc Balland, fort prisée des enfants, sera reconduite en 2019, au même titre que le printemps des arts, lui aussi au parc Balland et organisé avec l'agglo CA3B. Ce fut un enchantement d'écouter de la musique brésilienne jouée par un groupe de réputation internationale.

Pour l'année 2019, outre les 2 manifestations citées plus haut, le C.A.F.E. organisera une soirée musicale style irlandais en partenariat avec le sou des écoles puis en juin, la fête de la musique reviendra et en septembre, 2 randonnées se dérouleront sur nos sentiers pédestres.

A noter un fait rarissime dans une association, le recrutement de 9 personnes au sein du bureau. C'est vraiment génial de voir que tout n'est pas perdu pour le bénévolat et nous remercions chaleureusement les nouveaux arrivants (8 femmes et 1 homme) qui vont apporter de nouvelles idées (et des bras...).

Nadine ARRAGON



Chasse aux œufs



Marché de potiers



## Foyer rural

L'association du Foyer Rural a cette année encore, grâce à ses différentes activités et ses nombreuses manifestations, permis aux adhérents de se retrouver et de faire valoir notre beau village. La saison 2017/2018 a rassemblé pas moins de 158 adhérents autour de 9 activités et 5 manifestations, montrant ainsi le dynamisme de Meillonas.

Une des nouveautés de la fin d'année 2017 a été la mise en place d'un petit marché de Noël en même temps que la vente des sapins. Dans cet état d'esprit festif, en même temps qu'ils récupéraient les 63 sapins vendus, les visiteurs ont pu flâner et acheter diverses créations (bijoux, accessoires textiles, objets et luminaires en bois flotté). L'exposition de créateurs a été renouvelée cette fin d'année 2018, le 9 décembre dans le Parc Balland, avec davantage d'exposants-créateurs, venus principalement de Meillonas, pour le plaisir des yeux et des papilles, autour d'un verre de vin chaud !

Le soleil a (enfin) fait acte de présence pour le Carnaval 2018 pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Un long cortège de princesses et de super-héros en tout genre a paradé dans les rues de Meillonas, sous les yeux bienveillants des parents et des passants, jusqu'à la cour de l'école où le bonhomme Carnaval a pu être enflammé. Malheureusement, il n'en a pas été de même avec la météo de la marche semi-nocturne qui a dû être reportée cette année à cause du mauvais temps.

Un succès encore pour le Gala annuel et sa tombola qui ont clôturé en beauté cette saison 2017/2018. Chacun a pu faire découvrir son activité et montrer le travail généré au cours de l'année. Mention spéciale à la prestation de la Chorale qui a engendré beaucoup de curiosité et d'envies !

Fort de sa réussite en 2016 et 2017, le café des parents s'est tout naturellement renouvelé, en partenariat avec le Sou des Écoles, pour accueillir autour d'une boisson et d'une viennoiserie, les parents, nouveaux ou pas, et les enseignants, afin de commencer l'année scolaire sous les meilleurs auspices !

Toujours dans un esprit d'innovation et dans une envie forte de se démarquer, le Foyer Rural propose cette année un cours de Danse Country animé par Laurence et Christophe Gaillard, de Meillonas. C'est un succès avec déjà 12 inscriptions. Gageons que leur démonstration au Gala de fin d'année nous fera taper des mains et des pieds !



Carnaval



Gala chorale



Marché de Noël

L'équipe du Foyer Rural remercie Adeline Conrad pour ses bons et loyaux services en tant que trésorière et Isabelle Seguin qui quitte son poste de vice-secrétaire, et accueille à bras ouverts Nathalie Berthelot et Anaïs Hegoburu qui prennent leur suite. Nous remercions également les parents qui nous ont rejoints cette année lors de l'appel lancé avant l'Assemblée Générale.

Clôturons cette rétrospective en souhaitant à toutes et à tous une merveilleuse année 2019 et que nous puissions passer ensemble de beaux moments grâce au Foyer Rural !

Aline PIOTELAT

### > DATES DES MANIFESTATIONS 2019 :

**Carnaval** : Samedi 6 Avril à l'École

**Gala de fin d'année** : Samedi 8 Juin  
à la Salle des Fêtes

**AG** : Samedi 7 Septembre à 10h au Château

**Inscriptions** : Samedi 7 Septembre de 11h à 13h  
au Château et Lundi 9 Septembre  
de 16h30 à 18h30 à l'École

**Marché de Noël et Vente de Sapins** :  
Dimanche 8 Décembre

## Le sou des écoles, un peu d'histoire...

L'origine de l'expression "Sou des écoles laïques" remonte à la fin du dix-neuvième siècle, alors que vient tout juste d'être instituée la Troisième République. Une campagne citoyenne, emmenée par Jean Macé, est lancée en 1872: elle est nommée le "Sou contre l'ignorance".

Les citoyens étaient invités par voie de pétition à réclamer l'instruction obligatoire, gratuite, laïque et à appuyer leur signature du versement d'un sou.

Le vote des lois de 1881 et 1882 établit l'enseignement primaire gratuit, laïc et obligatoire.

Les « œuvres complémentaires de l'école » désignent tout ce qui concourt au fonctionnement de l'école, complète son enseignement, favorise la scolarité et la réussite scolaire. Parmi ces œuvres, depuis le dix-neuvième siècle, figurent la caisse des écoles et le Sou des écoles.

La « caisse des écoles », qui a pour but d'encourager et de faciliter la fréquentation scolaire, a été définie dans son principe par Victor Duruy (en 1867) puis est devenue le complément de l'école obligatoire (1882) : toutes les communes avaient obligation de faire fonctionner cette « œuvre complémentaire de l'école » ; il fallait, entre autres objectifs, convaincre les indigents de se passer du travail des enfants.



Les sociétés dites « sou des écoles » sont, elles, à l'initiative des citoyens et ont été fondées notamment dans les communes où les municipalités ne font pas fonctionner de caisse des écoles, ou dans les cas où l'hostilité à l'école publique les paralyse. Comme la caisse des écoles, le sou des écoles vise à favoriser la fréquentation scolaire en fournissant aux enfants indigents fournitures, vêtements, livres, chaussures; parfois une cantine est organisée.



(D'après La Commune et les œuvres complémentaires de l'école, Étienne Daquin, Librairie administrative Paul Dupont. 1907)

Aujourd'hui, l'esprit de ces origines est toujours là, puisque toutes nos manifestations (loto, tartes, fête d'école...) et nos cotisations ont pour but d'améliorer l'apprentissage de nos enfants à l'école. Ceci ne pouvant fonctionner que si chacun participe lors de nos manifestations, et pas seulement par sa cotisation....

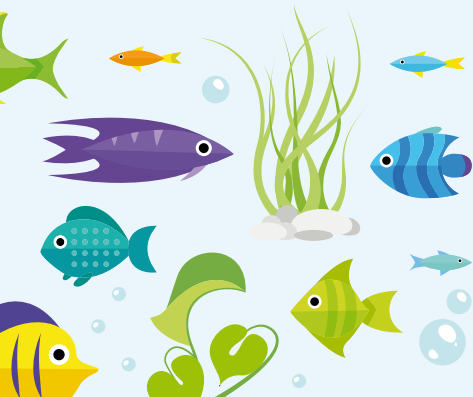
**Bonne année à tous**  
**Le bureau du Sou**

## AAPPMA « les Amis du Sevron »

### Les enfants du concours 2018

La pêche est le 2<sup>ème</sup> loisir préféré des Français, 1.6 million de personnes la pratiquent et il n'est pas rare de voir 3 générations d'une même famille au bord de l'eau !

**Bonne année 2019**  
**Thomas TIBERGHEN**



## L'ARCMA

### Association Revermontoise pour la Conservation des Mécaniques Anciennes

**Cette année 2018 a été particulièrement faste avec une nouvelle animation à Meillonas :**

Voyage en Italie pour la Bourse-Expo du 29 avril qui a été une réussite avec du soleil et de très nombreux visiteurs.

- Pour la première édition de la fête de la « Mob », les participants sont venus en nombre : une centaine. Le matin, des balades étaient organisées, une courte (20 km) autour de Meillonas et une plus longue (48 km) un peu plus loin dans le Revermont. L'après-midi, les nombreux spectateurs ont pu apprécier les véhicules en mouvement dans différentes épreuves ; concours d'agilité, course de lenteur et concours d'élégance. Tout au long de la journée, les visiteurs pouvaient également admirer une exposition d'une cinquantaine de cyclomoteurs de toutes époques.

- Les Radieuses (vieux cyclomoteurs, mobs et pétrolettes d'antan) ont parcouru le bord de la rivière d'Ain le 7 octobre avec une pause casse-croûte à Meillonas après un passage à la rencontre de l'ABR à Villereversure.

- Le 14 octobre, participation de motos au défilé de la Grand' Margot à Ceyzériat, notre petit Valor tirait également un char, tout cela accompagné d'une exposition.

Au niveau des activités plus pratiques, les rénovations d'engins suivent leur cours sans faiblir (voiturette électrique Mors, automobile Renault Celtaquat, tracteur Babiole, moto 250 Terrot...)

Pour 2019, dans les projets à venir, la Bourse-Expo sera organisée le 28 avril à Drom et le 8 septembre pour la deuxième édition de la fête de la « Mob » à Meillonas.

Tous les membres de l'association remercient la municipalité pour son accueil et sa bienveillance pour l'organisation de ses activités.

L'ARCMA





## Alouette l'estafette verte

C'est empreint d'une grande solennité que ce mercredi 19 décembre, s'est déroulée une cérémonie de passation de pouvoir entre le garage Maréchal et l'association

l'ARCMA avec pour sujet principal, l'estafette ayant appartenu à la commune de Meillonas. En effet, cette dernière, après avoir été donnée à la commune en 1977 comme l'ont fort justement relaté Christiane Brion et Roger Roserat, put transporter d'abord gratuitement, puis contre une somme modique, de très nombreuses personnes du village et alentours.

Elle servit également de transport scolaire pour l'école primaire sous la houlette bienveillante d'Albert Bressoux d'abord et de Bernard Grozel ensuite puis, de façon plus anecdotique, aux jeunes des différents chantiers CONCORDIA.

Pour conserver ce patrimoine automobile, M. le Maire proposa au conseil municipal de céder gratuitement cette estafette au garage Maréchal pour une restauration complète, sous condition qu'elle reste sur la commune.

Le ciel s'assombrit sur la famille Maréchal lorsqu'on diagnostiqua un cancer thoracique à Jean-Luc en fin d'année 2015. Son décès le 1<sup>er</sup> mars 2017 marqua d'une tristesse infinie tout le village et alentours mais permit de récolter de nombreux dons lors des funérailles. Une marche contre le cancer fut organisée le 25 mars par la famille qui augmenta de façon significative les recettes. Afin d'accroître ces subsides, M. le Maire demanda à l'association l'ARCMA d'intégrer ce véhicule dans leur parc automobile moyennant une rémunération qui, ajoutée



aux sommes précédentes autorisa un chèque global de 11 216,50 € au profit de la ligue contre le cancer. Au nom du président, M. Yves Guillemot rappela le montage du financement pour acquérir cette estafette.

L'idée de cette appropriation a fait l'unanimité au sein de l'association. Le docteur Jean Bruhière président de la ligue contre le cancer dans l'Ain retraça avec clarté les objectifs de la ligue et des dernières avancées médicales.

M. Maréchal et M. le Maire conclurent cette cérémonie émouvante par un petit mot et offrirent le chèque à la ligue contre le cancer puis invitèrent la nombreuse assistance à un pot de l'amitié.

Tous remercièrent chaleureusement les membres de cette famille ô combien respectée et dévouée dans la région.

Jean-Pierre ARRAGON

## Communiqué

**Monique LEBEAU-LENOBLE** a cessé son activité de correspondante locale de Voix de l'Ain, en début d'année. Elle

se tient toujours à la disposition d'une éventuelle personne intéressée pour reprendre le flambeau. Merci Monique.





**L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne**

**L'ADMR RECRUTE**  
N'hésitez pas à postuler !  
Venez déposer votre CV

- Gamme AUTONOMIE**  
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance, etc...)
- Gamme DOMICILE**  
Ménage, repassage, préparation des repas, courses, déplacements,...
- Gamme FAMILLE**  
Garde d'enfants, soutien aux familles

**50% DE RÉDUCTION OU DE CRÉDIT D'IMPÔT\***  
\*Article 179 annexes de la CGT, sous réserve de justification de la législation

**CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL** *Accepté*

**Contactez-nous !**

ADMR Bresse Revermont  
Place de la Mairie - 01370 ST ETIENNE du BOIS  
Tél. : 04 74 25 85 37 – E-Mail  
asaintetienne@fed01.admr.org

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !









Un service de proximité au cœur de l'humain



## L'ADMR Bresse-Revermont

**Programme des Rencontres de l'ADMR BRESSE-REVERMONT 2018 - 2019**

	Lieux	Dates			Intervenants
 <b>Gym douce : équilibre</b>	MARPA	16/07/18	24/07/18	04/09/18	Caroline Pulcini
 <b>Informatique : word, Internet et mails, whatsapp</b>	Saint-Étienne-du-Bois	01/10/18	15/10/18	05/11/18	Ludovic Barbet
 <b>Faisons notre programme de chansons</b>		18/09/18 Marboz	4 /12/18 Meillonas	23/04/19 Coligny	Dominique Prevel
 <b>Réviser son code de la route</b>	Beaupont	08/01/19	22/01/19	05/02/19	Rémi Duval
 <b>Réveiller son corps, (Qi Gong)</b>	Treffort	05/03/19	19/03/19	02/04/19	Alexandrine Gilles
 <b>Art' thérapie</b>	Bény	30/04/19	07/05/19	21/05/19	Alexandrine Gilles



**L'ADAPA,**  
au service des plus fragiles  
depuis près de 60 ans  
sur tout le département de  
l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

**Les +** Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

**A la une ! Prévention & Animation**  
*Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir*

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation



Contactez-nous au  
**04 74 45 59 65**  
Votre contact de proximité :  
**Maryline SOUPE DIT DUBOIS**  
[m.soupe-dit-dubois@adapa01.com](mailto:m.soupe-dit-dubois@adapa01.com)

16 rue de la Gare  
01370 St Etienne du Bois  
Jeudi 14h - 15h30

Mairie de Coligny  
2è et 4è mardi 14h - 15h30

Mairie de Jasseron  
1er et 3è mardi 14h - 15h30

Support d'affichages réservé aux associations




Association Intermédiaire  
**Domicile Services**  
*Des solutions proches et solidaires*




[www.services-ain.com](http://www.services-ain.com)

801, rue de la source  
01442 VIRIAT CEDEX  
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06  
[domicile.services01@gmail.com](mailto:domicile.services01@gmail.com)

- Bricolage**
- Bâtiment**
- Restauration**
- Jardinage**
- Entretien**
- Administratif**
- Garde d'enfants**  
+ de 3 ans

**L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS)** est une association créée par le **réseau ADMR**. Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.



## Les nouvelles

A la rentrée de septembre dernier, ils étaient 16 élèves à faire leur entrée en 6<sup>ème</sup> : Mattéo BONNETON, Quentin BULLION, Alessio CARRON, Lucas CHRISTOPHE, Joachim COLTICE-BOUGEOT, Hélène DUFOUR, Steve GOETSCHY, Benjamin GROZEL, Maxence GUERARD, Zélie HENAFF, Ylian KREMMER-PONCETY, Nohann MICHALET, Solal POLLIN, Agathe PONCET, Héliçiane RAGUET et Kévin THOLAS. A cette occasion, je me fais le porte-parole de toutes les personnes qu'ils ont côtoyées pendant leur parcours primaire à Meillonas pour leur souhaiter le meilleur dans leurs études secondaires et dans leur vie personnelle.

En ce début d'année scolaire, les effectifs sont les suivants : M. Perez accueille 10 enfants qui ont fait leur 1<sup>ère</sup> rentrée en petite section de maternelle, 12 en moyenne section et 6 en grande section, soit 28 élèves. Mme Blatrix et M. Maiellaro (le jeudi) ont les 6 autres enfants de grande section et les 15 CP, soit 21 élèves. M. Bugaud prend en charge les 16 CE1 et 8 CE2, soit 24 élèves. Mme Raffin a les 17 autres CE2 et 8 CM1, soit 25 élèves. M. Vurbier et Mme Depretz (décharge de direction le lundi) accueillent les 10 autres CM1 et les 14 CM2, soit 24 élèves.

Comme c'était le cas entre septembre 2008 (date de la suppression de la demi-journée de classe du samedi matin) et septembre 2014 (date de la mise en place obligatoire de la semaine de 4 jours et demi de classe), ces 122 enfants qui ont rejoint les « bancs » de notre école communale viendront en classe 4 jours par semaine les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi.

En effet, le ministre ayant donné aux écoles la possibilité de conserver la semaine de 4 jours et demi ou de revenir à la semaine de 4 jours, une enquête a été lancée en mars 2018 auprès des parents. 63% d'entre eux ont souhaité le retour à 4 jours. Le conseil d'école et le conseil municipal ont donc logiquement confirmé ce choix et M. le maire a transmis la demande de modification des horaires scolaires auprès de l'Inspectrice d'Académie qui l'a validée.

En ce qui concerne l'aménagement des espaces extérieurs, l'entreprise qui avait installé le nouveau plateau sportif synthétique le refait actuellement, suite au constat de malfaçons. Pour améliorer la sécurité côté rue de l'école, les employés communaux installent des barrières neuves et un nouveau portail.

Le Projet d'école comprenant un volet important à nos yeux, qui vise à pérenniser le lien entre l'école et les associations du village, la convention permettant l'utilisation de la salle de motricité par le Foyer rural pour ses activités et la mutualisation du matériel a été reconduite pour un an. De même, les élèves pourront profiter de séances proposées par le Cinéma rural itinérant ; deux classes continueront d'être accueillies le jeudi par les personnes s'occupant de la Bibliothèque municipale et les Pompiers proposeront de s'associer en juin à une manœuvre d'évacuation incendie.

Vous souhaitant une bonne fin d'année et la réalisation de vos vœux les plus chers en 2019...

**Eric VURBIER, Directeur de l'école primaire publique**

*« Les professeurs ouvrent la porte... mais vous devez entrer par vous-mêmes » - Proverbe chinois*

## Une distinction bien méritée

**Nicole Reverdiau**, bien connue à Meillonnas pour son atelier de faïences qu'elle tient avec son fils Jean-François, s'est vue décerner, au titre de la promotion de l'été 2018, le grade de chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par Madame la Ministre de la culture, Françoise Nyssen, décoration peu fréquemment attribuée.

En 1967, Nicole cuisait ses premières faïences, une passion qui lui venait de son père, grand collectionneur des faïences de Meillonnas, un des fleurons de la faïencerie française, entre 1760 et 1845.

Toutes ses créations sont faites dans l'esprit du Meillonnas et non dans la copie. En cinquante ans, ses faïences ont parcouru une bonne partie du monde à travers des expositions et des commandes officielles. Dans sa boutique, elle aime faire partager sa passion à ses clients et amis qui viennent parfois de très loin et certains exportent ses créations au delà de nos frontières.

Récemment, elle eut l'agréable surprise de recevoir des Canadiens et des Australiens dans sa boutique.

On ne peut que féliciter Nicole et la remercier pour avoir repris la fabrication des faïences et



Photo Nicole SINGIER

22 novembre 2018, Nicole Reverdiau vient de recevoir sa médaille des mains du président départemental de la société des membres de la Légion d'Honneur, Jean-Paul La Batie.

pour le rayonnement qu'elle donne au village par ses valeurs créatives et son travail toujours aussi assidu, malgré l'âge...

### À voir sur youtube :

"émaux de bresse et faïences de meillonnas"  
ou "pousse café meillonnas".

Jean-Paul NEVEU et M-H BOURREAU

## Récital de musique Tzigane



Samedi 13 octobre, le lions Club Bourg Spirales a présenté en concert le groupe Tziganisky à la salle des fêtes de Meillonnas. Cette soirée était consacrée au profit de la recherche sur les cancers de l'enfant et de ses œuvres sociales.

Le don va être reversé au comité départemental de l'Ain de la ligue contre le cancer, en fin d'année.

La salle des fêtes était comble. Pendant plus de deux heures, les spectateurs ont été transportés par les musiciens dont le chef d'orchestre, Philippe GIRODON est originaire de Courmangoux.

Ils partagent une véritable virtuosité instrumentale et pour le plus grand plaisir du public, une complicité et un sens de l'humour des plus communicatifs. Violon, accordéon, guitare, cymbalum et violon chinois ont enchanté les spectateurs.

Une magnifique soirée qui restera dans les mémoires par la qualité artistique offerte par les « Tziganisky ».

Monique LAMBERT



## MAS les Montaines

**La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) des Montaines, gérée par l'Adapei de l'Ain, accueille 62 résidents adultes handicapés.**

Les résidents sont âgés de 23 à 75 ans. Le handicap de chaque résident les inscrit dans une grande dépendance qui nécessite une aide partielle ou totale de tous les actes de la vie quotidienne. Afin de prendre en soins les résidents, une équipe de 72 salariés se relaye jour et nuit à leurs côtés.

Cette équipe, dirigée et managée par la directrice de l'établissement, accompagnée d'un cadre de santé et d'une cheffe de service éducatif, est composée des professionnels suivants : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, AMP, aides-soignants (jour et nuit), infirmiers, ergothérapeute, psychomotricien, agents logistiques au ménage et blanchisserie, chef cuisine et cuisiniers, aides de cuisine, agents d'entretien, comptable, assistant RH et agents d'accueil. Chaque jour, tous ces professionnels travaillent pour le bien être des résidents.

Depuis janvier 2018, une équipe de trois éducateurs, spécialisés dans l'animation, intervient chaque jour auprès des résidents de la MAS. Les activités proposées se déroulent en majorité au sein de l'établissement (activités sportives, aquatiques, manuelles, bricolage, chansons, contes...). D'autres activités se déroulent hors des murs de l'établissement et sont créatrices de lien avec l'extérieur : du sport dans la salle de réunion qui jouxte la salle des fêtes (salle mise à disposition par la municipalité), le chemin de marche (petit parcours avec ateliers dans le parc à l'EHPAD de Jasseron), les « vieux tacots » (avec l'ARCMA qui accueille avec chaleur et simplicité un petit groupe chaque mercredi soir), la « marche bénévole » (activité initiée par une éducatrice de la MAS retraitée). Aujourd'hui c'est un noyau de marcheurs de la commune et de parents de résidents qui viennent partager un moment de balade avec les résidents, un vendredi sur deux.

Au-delà de leur caractère occupationnel, ces activités régulières viennent rythmer la vie de l'établissement et aident les résidents à se repérer dans le temps.

En plus de ces activités récurrentes, la MAS propose des temps forts autour de spectacles, concerts. Les artistes sollicités sont souvent sensibles à notre démarche qui vise à rendre le spectacle vivant accessible aux résidents de la MAS. Parfois, la MAS invite les jeunes habitants de Meillonnas.

Ce fut le cas en janvier 2017 où toute l'école a fait le déplacement à la salle des fêtes pour le spectacle « 2 secondes » de la « compagnie du Petit Monsieur ». En février 2018 les classes de maternelle ont assisté, dans cette même salle des fêtes, à un concert de l'indémontable Steve Waring qui était exceptionnellement accompagné de son fils Arthur, multi-instrumentiste porteur d'une trisomie 21.



Ces 2 évènements ont été rendus possibles grâce au geste des artistes, au soutien financier de « l'opération brioche » menée par l'ADAPEI 01 et grâce à la commune de Meillonnas qui a mis la salle des fêtes à disposition.

**Alexandra BURLON Directrice et l'équipe d'animation**



## Du bon Pain !

*Le départ de Eric et Nadine Basset avait provoqué un certain émoi. La quiétude et la tranquillité loin de l'effervescence urbaine manquaient d'adrénaline... Nous leur souhaitons une totale réussite dans leur nouvelle aventure !*



### Du bon pain , il y en a encore et toujours...

Bienvenue à José et Nathalie, qui se sont installés, avec l'envie très forte de fabriquer à l'ancienne du pain traditionnel et différents pains dits spéciaux, céréales, boisé, kraken, grainette, maïs et le pain du patron, un spécial maison, à découvrir.

Leur coup de cœur pour Meillonas n'a fait aucun doute, c'est là qu'ils poseraient leurs valises. L'accueil qui leur a été réservé les conforte dans leur décision.

José travaillait comme boulanger à Polliat, quant à Nathalie, elle était restée à la maison à s'occuper de ses trois enfants. Ce jeune couple est originaire de la région Picarde, le désir de trouver du travail les parachuta dans l'Ain, région qu'ils ont vite adoptée.

José est également et surtout pâtissier, gâteaux de toutes sortes, anniversaires, bûches de Noël, mignardises etc... ainsi que pizzas, gougères le tout de préférence sur commande.

C'est un nouveau départ pour José et Nathalie que l'on souhaite heureux et le meilleur pour la suite.

Nous les encourageons à bien nous régaler et les remercions de faire vivre notre village.

**Heures d'ouverture :**  
Mardi, Mercredi, Jeudi,  
vendredi 6h 13h - 16h 19h  
Samedi 7h 13h - 16h 19h  
Dimanche 7h - 12h30

Edith CHATELAIN - Nelly PLANTIN

## Du renfort au salon Créa'style coiffure

Suite à un désir de reconversion professionnelle après 11 ans de travail en ressources humaines, Amélie Gaillard de Val-Revermont a choisi la coiffure, métier manuel qui l'attirait depuis son enfance car pour elle, il demande à la fois de la technique et un esprit « artistique ».

Lors de son stage à Meillonas, grâce à son amabilité, son bon contact avec la clientèle, sa discrétion professionnelle et sa minutie, elle a conquis la confiance de Stéphanie. Celle-ci regrettant de ne pas pouvoir toujours satisfaire sa clientèle, en étant parfois amenée à refuser des rendez-vous, a saisi l'opportunité.

Après l'obtention du CAP par Amélie qui prépare maintenant son brevet professionnel, la décision a été prise de la garder au salon pour les fins de semaine.

**Horaires d'ouverture du salon :**  
Mardi et jeudi : 9h-19h  
Vendredi : 9h30-20h  
Samedi : 8h-16h



Marie-Hélène Bourreau



## Changement Pizzaiolos

**Nos pizzaiolos Nico et Dodo** que vous aviez l'habitude de retrouver sur la place de la mairie tous les dimanches soirs sont présents dorénavant **le mardi soir de 17h30 à 21h.**

## La gendarmerie de Ceyzériat communique :



Afin d'attirer l'attention de tous nos concitoyens sur le phénomène de risque de commission de cambriolage dans les résidences principales, en l'absence des occupants, la Gendarmerie de Ceyzériat souhaite rappeler certaines règles de sécurité et de bon sens.

Une attention particulière doit être portée au sujet du relevé du courrier en l'absence des occupants. Il est conseillé que les personnes quittant leur domicile pour plusieurs jours, puissent faire récupérer leur courrier par un tiers. En effet, les «cambrioleurs» en fracturant les boîtes à lettres détectent la présence effective des propriétaires.

Le document illustré joint, présente les modes d'action que tout un chacun se doit de mettre en application afin de limiter les risques et surtout d'éviter de susciter certaines convoitises de la part d'individus malfaisants.

S'ajoute à ce principe, un réflexe que nous devons tous adopter, il s'agit de la notion de « **PARTICIPATION CITOYENNE** ». En effet, sans tomber dans l'espionnage, ni la délation, chacun se doit, et il s'agit là d'un devoir civique, de veiller à ce qu'il pourrait arriver chez son voisin en son absence.

En cas de doute, un simple appel téléphonique à la brigade (appel gratuit depuis tout poste fixe ou mobile en composant le 17) peut permettre d'éviter beaucoup de choses.

Un rappel au sujet du dispositif « **TRANQUILLITÉ VACANCES** » qui permet de faire enregistrer son absence à la Brigade de Gendarmerie, de manière à ce que des services programmés puissent être dirigés sur des secteurs que l'on sait inoccupés.

### Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de l'Ain

**Concernant la protection de votre maison**

- Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.
- Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.
- Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.
  - Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
  - En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégrité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.**Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur internet : [www.lapeste.fr](http://www.lapeste.fr)**
- Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.
- Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).

**Concernant la vigilance**

- J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.
- 17** J'adopte une « vigilance citoyenne » :
  - J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).
- Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

## Salaisons de Meillonas



Inauguration le 8 septembre. La vente aux particuliers se fait tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18 dans ces nouveaux locaux en zone des Mavauvres.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- > Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

### et l'entretien du jardin pour un particulier :

génére des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.  
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

### En matière d'émissions de particules fines :

	=		=	
<b>14 000 km</b> parcourus par une voiture <b>essence récente</b>		<b>50 kg</b> de végétaux brûlés à l'air libre, (environ <b>5 sacs de 60 l</b> de déchets verts)		<b>3 semaines</b> de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante
<b>13 000 km</b> parcourus par une voiture <b>essence ancienne</b>				<b>3 jours</b> de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert
<b>13 000 km</b> parcourus par une voiture <b>diesel récente</b>				
<b>1 800 km</b> parcourus par une voiture <b>diesel ancienne</b>				

## Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

### Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



## Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



### DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

### SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

450 €



## Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

**Astuce :** la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

### LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **500 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org





## Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer.

Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours :

18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (Personnes sourdes et malentendantes)



La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie soutient la démarche de mise en accessibilité.

## Participer à la collecte de bouchons en plastique,

### C'est financer la recherche médicale



➔ Bouchons propres, sans fer, sans carton, sans étiquette

⊖ Les bouchons de produits chimiques sont à bannir



Des bouchons solidaires pour la vie  
Association - Lot 1301 à but non lucratif - 250 Rue des écoles - 91000 ST DENIS LES BOUIG  
[www.bouchonssolidairespourlavie.wordpress.com](http://www.bouchonssolidairespourlavie.wordpress.com)

Contact 06 80 72 24 45

[bouchonssolidaires01@orange.fr](mailto:bouchonssolidaires01@orange.fr)

## L'Apiculture

### Déclaration annuelle des ruches : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :  
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

### En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Mail :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018)



### Naissances

**PRABEL Maëlie** le 25 janvier  
**CURNILLON Aubin** le 3 février  
**VIGIER Nesta** le 18 février  
**BOUSTRON Luca** le 22 février  
**MICHON Hugolin** le 8 mars  
**HEGOBURU Isis** le 21 avril  
**DESGREZ Clarisse** le 13 juin



### Mariages

**HAÏZOUN Mounir et ROY Sabrina** le 17 mars  
**VIGIER Rémy et LACOUR Mathilde Denise Andréa** le 30 juin  
**DENIS Christophe et PERRIN Virginie Marie-Noëlle** le 4 août  
**CHATELAIN Frédéric et PERRET Aurélie** le 11 août

Meillonas

### Décès

**MINOTTI Brigitte, Elisabeth** le 22 mars  
**CLERC Christophe, Roger** le 5 août  
**MARTIN-COUTURIER Roseline, Marie,colette** le 20 août



Monsieur le Maire et son équipe municipale  
vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2019  
et vous donnent rendez-vous  
le 6 janvier 2019  
à 11 heures à la salle des fêtes.



# Meillonas



Coltivato e concepito al vivaio di Traversetolo, Parma, nel 1987.

Meillonas